

- I. Situations météorologique et hydrologique
- II. État des cultures et Situation phytosanitaire
- III. Pâturages, points d'eau et mouvement des animaux
- IV. Etat de la végétation
- V- Situation halieutique
- VI Situation des marchés agricoles
- VII. Perspectives
- VIII. Avis et Conseils

**Bulletin d'Information Agro-Hydro-
Météorologique Décadaire**

Décade du 21 au 31 mai 2009

I- Situations météorologique et hydrologique

La situation météorologique au cours de la troisième décade de mai 2009 a été caractérisée par l'aspiration de l'air humide jusqu'à la latitude de Tombouctou.

D'importantes quantités de pluies ont été enregistrées par endroits dans la région de Sikasso et à Katibougou, Dioïla dans la région de Koulikoro. Toutefois, le cumul des pluies recueillies à la date du 31 mai 2009 est déficitaire dans l'ensemble excepté la région de Sikasso et les localités de Nioro, Yelimané, Bamako Ville, Sotuba, Katibougou, Dioila, Didiéni, Nara, Bankass, Koro, Tombouctou et Kidal où il est normal à excédentaire.

Ce cumul est d'une manière générale, inférieur à celui de l'année dernière à la même date.

Au plan hydrologique, la décade a été caractérisée par la baisse de niveau sur tous les cours d'eau à l'exception du Niger à Kirango et amont, du Sénégal à Kayes et du Baoulé à Bougouni.

Les niveaux moyens décadaires sont inférieurs à ceux de la moyenne à l'exception du Niger à Koulikoro et amont, du Sénégal à Kayes et du Bani à Mopti.

Ils sont également inférieurs à ceux de l'année dernière à l'exception du Niger à Gao et aval, du Baoulé à Bougouni, du Sénégal à Kayes et les retenues des barrages de Manantaly et de Selingué. (cf. tableau ci-après).

Tableau hydrologique

Stations	Fleuves	H(cm)		Ecart		Débit m ³ /s
		Moy	2009	09-08	09-moy	
Bamako	Niger	25	44	-32	19	+
Koulikoro	Niger	60	75	-66	15	100
Kirango	Niger	36	12	-14	-24	36.2
Mopti	Bani	74	95	-34	21	72.8
Diré	Niger	58	34	-9	-24	34.5
Gao	Niger	70	46	12	-24	+
Ansongo	Niger	74	68	11	-6	52.9
Bougouni	Baoulé	52	24	-11	-28	.140
Selingué amont	Sankarani	+	34365	34	+	+
Kayes	Sénégal	37	216	8	179	271
Manantaly amont	Bafing	+	19780	51	+	+
Niafunké	Niger	15	+	+	+	+

Le signe + indique les valeurs inconnues

II -Etat des cultures et Situation phytosanitaire

Dans les zones CMDT de Bougouni, Sikasso et Koutiala, on a noté le déclenchement des semis des mil/sorgho et maïs. Ailleurs, la préparation des champs continue.

Concernant la situation phytosanitaire, des dégâts légers de mouches de fruit ont été signalés dans les zones de production de mangues de la région de Sikasso.

III- Etat des pâturages, des points d'eau et le mouvement des animaux

Les pâturages herbacés sont encore pauvres malgré un début de régénération constaté dans certaines localités de la région de Sikasso et le sud de la région de Koulikoro. Les pâturages aériens et ceux des zones inondées sont encore dans un état satisfaisant bien que des cas de jaunissement et de défoliation soient constatés par endroits.

Les conditions d'abreuvement sont relativement bonnes. Les fleuves, les puits, les canaux d'irrigation, les barrages de retenue et les forages sont actuellement les principaux points d'abreuvement. L'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales sont moyens dans l'ensemble.

Les troupeaux transhumants poursuivent leur séjour dans les zones de concentration habituelles de saison sèche. Les sédentaires sont aux alentours des villages et hameaux de culture.

IV- Etat de la végétation

Domaine protégé

On a noté :

- le début de régénération de certaines graminées telles les andropogon et le début de feuillaison de plusieurs essences forestières comme les Boumou (*B.costatum*), N'guenou (*P ; erinaceus*), N'kougo-sirani (*S. setigera*) et beaucoup de Combretaceae (*N'golobè* et autres);
- le début de fructification pour les Dougoura (*C. pinata*), M'pékou (*Lannea sp*), le Karité (*V. paradoxa*) ;
- le début de récolte pour les fruits de Zaban, Néré, Baobab.

Domaine classé

il a été signalé :

- la reconstitution de l'habitat de la faune avec le début de feuillaison du couvert végétal ;

- le retour de certains grands mammifères comme les Hypotragues (Daguè), le Guib harnaché (Minan) ;

- l'élaboration d'un Plan d'Aménagement (PA) inter-communal de la Zone d'Intérêt Cynégétique (ZIC) de Tidermène-Alata (255 000 ha) pour une gestion durable des ressources fauniques des Communes concernées.

- la mort de 4 éléphants dans la Région de Tombouctou dont 3 à Inadjatafane (dans le Gourma).

V- Situation halieutique

Elle a été marquée par une baisse des captures sur les bassins hydrologiques de Kayes, Koulikoro, Mopti, Tombouctou, et Gao. Ailleurs, sur les bassins de Ségou et de Sikasso les captures ont été à la hausse.

Les poissons des genres clarias (manogo) ; lates (saalé) Tilapia (nteben), Auchenoglanis (korokoto), heterotis, niloticus (fana), synodontis (konkon) ont été plus abondants dans les débarquements.

Les prix moyens des poissons ont varié selon les espèces au niveau des principaux marchés des capitales régionales et du district de Bamako comme suit :

- Kayes : 2.000F CFA le kilogramme pour le lates, 2.000 pour le Tilapia (nteben).
- Koulikoro : 1.250F CFA le kilogramme pour le Lates, 1.150 pour le Tilapia
- Sikasso : 2.000F CFA le kilogramme pour le Lates, 1000 pour le Tilapia
- Ségou : 2000F CFA le kilogramme pour le Lates, 1000 pour le Tilapia
- Mopti : 1.500F CFA le kilogramme pour le Lates, 700 pour le Tilapia
- Tombouctou : 1.600F CFA le kilogramme pour le Lates, 1.000 pour le Tilapia
- Gao : 1.625F CFA le kilogramme pour le lates, 560 pour le Tilapia
- Kidal : 3.500F CFA le kilogramme pour le Lates, 2.500 pour le Tilapia
- District de Bamako : 2.000F CFA le kilogramme pour le Lates, 1.750 pour le Tilapia.

VI- Situation des marchés agricoles

La période d'observation, allant du 20 au 31 mai a été caractérisée par de légères hausses des prix au producteur des céréales sèches et par une relative stabilité de ceux du riz local Gambiaka. Au niveau des prix au détail, c'est la stabilité qui a prévalu avec toutefois de légères baisses de prix du riz BB importé sur certains marchés de Bamako. S'agissant enfin des prix de grossiste, on note de légères hausses à Bamako pour toutes les céréales excepté les riz RM40 et BB importés dont les prix sont en faible baisse dans la capitale.

Au cours de la période, sur les marchés ruraux, les prix ont oscillé dans les fourchettes de :

115 F le kilo pour le mil à Diéma et à Dioro et 143 F CFA le kilo à Niono;

115 F le kilo pour le sorgho à Diéma, Dougouolo et 125 F CFA le kilo à Sirakorola;

115 F le kilo pour le maïs à Loulouni et 130 F CFA le kilo à Bla ;

290 F le kilo pour le riz local Gambiaka à Dioro, Sokolo et 310 F CFA le kilo à Dogofri et à Niono.

Sur les marchés ruraux de référence, les prix les offres ont évolué conformément au tableau ci après.

Tableau 1 : Offre de Céréales sur les Marchés ruraux suivis par l'OMA

Unité : Tonne

Quantité fournie Céréales	Quantités semaine passée	Quantités semaine actuelle	Variation de l'offre de Céréales (%)
MIL	470	426	Baisse de 9,36%
SORGHO	201	119	Baisse de 41%
MAÏS	76	47	Baisse de 38,15%
RIZ GAMBIAKA	830	1.171	Hausse de 41,08%
TOTAL DES OFFRES De Céréales	1.577	1.763	Augmentation de 12%

Dans les capitales régionales, les prix pratiqués par les détaillants ont été globalement stables. Ces prix pour les mil, sorgho et maïs ont évolué dans une fourchette, comprise entre :

150 F CFA le kilo pour le mil à Ségou, le sorgho à Sikasso et Ségou et le maïs à Sikasso ; et 250 F CFA le kilo pour le mil à Kayes N'Dy.

S'agissant des riz importés, leurs prix au détail ont évolué entre 300 F CFA le kilo pour le riz RM40 importé à Bamako, Ségou et Koulikoro Bâ et 425 F CFA le kilo à Kidal pour la même spéculation.

Pour ce qui concerne les riz locaux, leurs prix au détail ont varié dans les capitales régionales dans une fourchette comprise entre 260 F CFA le kilo pour le riz étuvé rouge à Mopti Digue et 600 F CFA le kilo pour le riz étuvé blanc à Kayes Centre.

Tableau 2 : Prix au consommateur des céréales dans les chefs lieux de région et le District de Bamako.

(Unité = F CFA/Kg)

LOCALITES	Riz local « Gambiaka »		Riz RM40 importé		Mil		Sorgho		Maïs	
	P	A	P	A	P	A	P	A	P	A
Bamako	350	350	300	300	175	175	175	175	175	175
Kayes	425	425	425	400	200	200	200	200	200	200
Koulikoro	350	350	300	300	160	165	150	160	175	175
Sikasso	350	350	325	325	160	175	150	150	150	150
Ségou	335	335	300	300	150	150	150	150	175	175
Mopti	350	350	-	-	175	175	160	160	175	175
Tombouctou	-	-	-	-	200	200	175	180	175	175
Gao	400	400	325	325	175	200	175	200	200	400
Kidal	-	-	413	425	200	200	200	200	-	-

P= Prix semaine passée

A= Prix semaine actuelle

Sur les marchés du District de Bamako, les prix à la consommation ont été, dans l'ensemble, stables. Ils ont été de 175 F CFA le kilo pour le mil, le sorgho et le maïs, 225 pour les mil, sorgho et maïs pilés, 300 pour le riz RM40 importé (Exonéré) et le niébé, 350 pour le riz local Gambiaka (tout venant), 425 pour le fonio, 475 pour le riz BB importé parfumé et 550 F CFA le kilo pour le riz étuvé rouge.

Sur le marché de Diré les consommateurs ont acheté le blé à 164 F CFA le kilo, stable par rapport à la semaine dernière.

Par rapport à la même période de l'année dernière, les prix sont en hausse pour toutes les céréales, excepté le riz RM40 importé dont les prix sont en forte baisse.

Comparés aux prix moyens des cinq dernières années, les niveaux de prix de cette année sont en hausse pour toutes les céréales.

Par rapport aux autres pays de la sous région, hormis le riz RM40 importé à Conakry, le Mali reste le pays le moins cher pour toutes les céréales.

Tableau 3 : Prix au détail dans la sous région (FCFA/Kg)

Localités / Céréales	Bamako Niaréla	Conakry Madina	Katako Niamey	Sankaryaré Burkina Faso
Mil	175	333	-	203
Sorgho	175	410	240	180
Maïs	175	333	-	183
Riz RM40 i	300	256	450	450

VII- Perspectives

Sur le plan météorologique, on assistera à des précipitations modérées dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et faibles dans celles de Tombouctou et Gao.

Au plan agricole et phytosanitaire, les pluies attendues devront permettre la poursuite des semis dans les zones sud du pays et l'éclosion de Sauteriaux.

Sur le plan hydrologique, la baisse de niveaux se poursuivra sur tous les cours d'eau du pays.

Au plan forestier, la poursuite de la reconstitution du couvert végétal et l'augmentation progressive des points d'eau naturels pour la faune sauvage seront observées.

VIII - Avis et Conseils

(Valables du 1^{er} au 10 juin 2009)

1. Les paysans des cercles de Kangaba, Kita, Kéniéba et des localités de Bancoumana, Siby, Dangassa, Dialakoroba, Kéniéroba, Naréna peuvent semer les mil/sorgho de 4 mois et le coton si le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 1^{er} au 10 juin atteint ou dépasse 10 mm.
2. Les paysans du District de Bamako et des cercles de Ségou, Bla, Bankass et Koro peuvent semer les mil/sorgho dont le cycle est de 4 mois si le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 1^{er} au 10 juin atteint ou dépasse 20 mm.
3. Les paysans du cercle de San peuvent semer les mil/sorgho/maïs dont le cycle est de 3 mois si le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 1^{er} au 10 juin atteint ou dépasse 30 mm.
4. Il est rappelé à tous les pêcheurs que les règlements et conventions aux niveaux régional et local déterminent les maillages réglementaires selon les zones et les périodes de pêche.
5. Il est demandé aux producteurs de mangues de la région de Sikasso d'enfourer les fruits infectés et de nettoyer les vergers.
6. Enfin la poursuite des activités d'information et de sensibilisation des populations est vivement conseillée pour l'usage des foyers améliorés et des produits de substitution du bois ainsi que la lutte contre l'abattage des femelles suitées, les mutilations des arbres et les défrichements incontrôlés.

Bamako, le 03 juin 2009
Le GTPA

PLUVIOMETRIE DECADAIRE (mm)

Période du 21 au 31 mai 2009

N°	STATIONS	PLUIES DECADAIRES				CUMULS A PARTIR DU 1er MAI				POURCENTAGES			
		PD09	NJD09	PD08	ND	PC09	NJPC	PC08	CN	PD09/ND	PC09/CN	PC09/PC08	PD09/PD08
1	KAYES	0.0	0	1.4	5.5	6.1	4	29.1	8.8	0	69	21	0
2	NIORO DU SAHEL	7.8	2	0.0	3.0	7.8	2	2.8	6.9	*	113	*	*
3	YELIMANE	0.2	1	0.0	3.1	11.7	4	22.5	7.2	6	162	52	*
4	DIEMA	0.0	0	2.5	7.6	4.0	1	15.0	15.2	0	26	27	0
5	MAHINA	0.0	0	3.1	13.1	0.0	0	16.1	21.2	0	0	0	0
6	BAFOULABE	2.0	1	0.0	12.4	12.0	3	5.0	21.0	16	57	*	*
7	KITA	19.0	2	8.4	19.8	31.0	3	26.2	35.2	96	88	118	*
8	KENIEBA	0.0	0	10.3	21.2	0.0	0	10.3	40.3	0	0	0	0
9	BAMAKO VILLE	10.4	3	0.0	25.9	49.2	4	58.3	52.3	40	94	84	*
10	BAMAKO SENOU	9.9	2	4.9	24.7	30.8	4	75.0	48.1	40	64	41	*
11	SOTUBA	9.0	3	0.0	24.1	51.0	5	68.4	47.7	37	107	75	*
12	KATIBOUGOU	85.4	5	0.4	21.4	112.4	8	89.6	44.0	*	*	125	*
13	OUESSEBOUG,	13.0	1	0.0	38.2	19.0	2	80.6	81.1	34	23	24	*
14	DIOILA	61.5	2	6.4	30.4	71.2	7	30.3	65.8	*	108	*	*
15	KOLOKANI	0.0	0	24.3	12.2	0.0	0	52.9	28.6	0	0	0	0
16	DIDIENI	25.0	2	16.4	12.2	31.7	4	33.7	28.6	*	111	94	152
17	NARA	15.5	4	12.3	3.5	23.6	8	17.8	9.5	*	*	133	126
18	BANAMBA	0.0	0	1.5	9.2	0.0	0	15.5	23.5	0	0	0	0
19	KANGABA	20.0	4	12.2	37.1	34.0	7	41.4	71.0	54	48	82	164
20	SIKASSO	8.1	3	25.8	46.2	100.6	13	81.4	104.7	18	96	124	31
21	BOUGOUNI	40.4	4	13.5	47.3	115.4	9	55.8	109.8	85	105	*	*
22	YANFOLILA	31.0	3	18.0	47.1	83.0	7	119.0	102.8	66	81	70	172
23	KOUTIALA	32.6	5	43.8	27.4	88.9	11	60.7	65.2	119	136	146	74
24	N'TARLA IRCT	52.0	2	0.0	31.5	72.0	5	0.0	69.5	165	104	*	*
25	KADIOLO	0.0	0	0.0	46.9	30.0	3	56.0	105.1	0	29	54	-999
26	KOLONIEBA	20.0	2	15.0	31.4	92.0	8	71.0	86.4	64	106	130	133
27	YOROSSO	15.0	1	0.0	32	34.0	5	43.0	70.6	47	48	79	*
28	SEGOU	21.0	1	0.3	10.5	22.7	2	1.4	39.9	200	57	*	*
29	SAN	20.9	3	10.1	16.8	26.0	5	17.3	37.4	124	70	150	*
30	KONBOUGOU	16.0	2	1.0	24.4	34.0	4	28.0	50.4	66	67	121	*
31	KE-MACINA	0.0	0	17.4	5.0	28.0	2	35.9	35.0	0	80	78	0
32	BAROUELI	0.0	0	0.0	16.3	0.0	0	19.0	36.8	0	0	0	-999
33	BLA	0.0	0	57.0	23.2	10.0	2	100.5	44.9	0	22	10	0
34	TOMINIAN	8.0	2	0.0	20.8	17.0	3	24.0	42.5	38	40	71	*
35	NIONO	4.0	1	5.0	13.2	4.0	1	8.8	24.3	30	16	45	80
36	MOPTI	2.5	1	47.2	11.8	11.5	3	58.4	18.4	21	63	20	5
37	HOMBORI	0.0	0	15.2	3.6	3.2	2	15.6	9.4	0	34	21	0
38	BANDIAGARA	0.0	0	0.0	9.4	12.0	2	0.0	22.4	0	54	*	-999
39	BANKASSA	26.0	1	15.5	11.4	59.0	3	20.5	24.0	*	*	*	168
40	DJENNE	0.0	0	22.4	11.1	0.0	0	29.1	25.1	0	0	0	0
41	KORO	3.0	1	15.0	11.7	39.0	3	20.0	20.9	26	187	195	20
42	TENENKOU	0.0	0	7.0	13.0	0.0	0	7.0	19.3	0	0	0	0
43	DOUENTZA	11.0	1	2.2	8.3	15.0	2	7.3	17.4	133	86	*	*
44	GAO	2.0	2	0.1	2.6	2.0	2	0.1	9.6	77	21	*	*
45	MENAKA	0.0	0	0.0	2.8	2.1	1	0.0	7.0	0	30	*	-999
46	ANSONGO	0.0	0	0.0	5.0	0.0	0	0.0	12.0	0	0	-999	-999
47	BOUREM	0.0	0	0.0	4.7	3.0	1	0.0	7.3	0	41	*	-999
48	TOMBOUCTOU	4.5	1	0.0	3.0	5.3	2	0.0	3.8	150	139	*	*
49	G-RHAROUS	0.0	0	0.0	0.8	0.0	0	0.0	1.5	0	0	-999	-999
50	GOUNDAM	0.0	0	0.0	0.6	0.0	0	0.0	0.6	0	0	-999	-999
51	DIRE	0.0	0	0.0	4.0	0.0	0	0.0	9.1	0	0	-999	-999
52	KIDAL	13.0	2	0.0	3.1	13.0	2	0.0	5.0	*	*	*	*
53	TESSALIT	0.0	0	0.0	1.5	0.0	0	0.0	1.8	0	0	-999	-999

PD:Pluies décadaires ND:Normale décadaire NJD: Nbre de jours de pluie de la décade PC: pluie cumulée (-9.9) = donnée manquante * = >200%
X07 et X06: paramètres des années 2007 et 2006 NJPC: nbre de jours de pluie cumulés (-999)=pluies 07 et 06 nulles CN: cumul Normal